

Mille et Une Danses d'Orient



6 Mail Marcelle Henry 49000 Angers
asso1001dancesdorient@hotmail.fr
www.1001dancesdorient.fr

Cours de Danses Orientales adultes

(A partir de 16 ans)

Cours techniques et à thèmes

Avec Ann-Gaëlle Le Bihan et Esma Nessayem

Niveau Débutant : 1^{ère} et 2^{ème} années de pratique
Mardi de 21h00 à 22h30 Salle de la piscine Jean Bouin

Niveau Intermédiaire : A partir de 2 ans de pratique
Vendredi de 19h30 à 21h00 Salle du Château de l'Arceau

Niveau Avancé : Au moins 7 ans de pratique
Vendredi de 21h00 à 22h30 Salle du Château de l'Arceau

Tribal ATS® / ATF et fusions (cours mensuel)
3^e année de pratique

ATS® : improvisation de groupe codifiée / Tribal : performance et isolation des différentes parties du corps poussée à l'extrême
Samedi de 10h00n à 12h00 Salle du Château de l'Arceau

Bulletin d'inscription - Cours à l'unité

A remettre avec le paiement (chèque ou espèce)
au début du cours à la professeure

**Inscription obligatoire par mail,
au minimum 24h avant:**
asso1001dancesdorient@hotmail.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

CP/Ville :
.....

Tél :
.....

Mail :
.....

Cours de danse orientale adultes d'1h30 :

- | | | |
|--|------|------|
| <input type="checkbox"/> Niveau Débutant | 15 € | |
| <input type="checkbox"/> Niveau Intermédiaire | 15 € | |
| <input type="checkbox"/> Niveau Avancé | 15 € | |
| <input type="checkbox"/> Tribal et fusions cours mensuel | | 15 € |

Je désire être informé(e) par mail de l'actualité de Mille et Une Danses d'Orient
oui / non

Déclaration sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur être en capacité physique de pratiquer la danse orientale.

Fait à le

Signature du stagiaire (ou de son représentant légal pour les mineur(e)s) :

Règlement intérieur de l'association Mille et Une Danses d'Orient

L'inscription à toute activité de l'association implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.

- L'inscription prend effet à réception du paiement ; néanmoins, l'encaissement n'aura lieu qu'au premier jour du stage/cours.
- Le stagiaire doit être médicalement apte à participer à un cours de danse. Une attestation sur l'honneur lui sera demandée.
- Le remboursement de l'inscription ne pourra être accepté que sur présentation d'un certificat médical. Tout stage/cours commencé est dû.
- L'association se réserve le droit d'annuler un stage/cours si l'effectif est insuffisant.

En ce qui concerne le droit à l'image :

- L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer l'adhérent lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, représentations, et toutes autres activités encore non connues à ce jour), et à exploiter son image dans un but non lucratif, image sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, CDI, DVD...), et en tous formats, insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites web internet, éditions graphiques sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, nationale et internationale, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.
- L'association se réserve le droit de diffuser l'image de l'adhérent notamment par voie de presse écrite ou audiovisuelle ou informatique (ondes, câbles, satellites, réseaux informatiques...), en particulier sur son site internet désigné à l'adresse www.1001dancesdorient.fr, ou à toute autre adresse de site de l'association à venir, mis en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter, ainsi que sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook, etc.)
- Les adhérents ne sont pas autorisés à exploiter ni diffuser l'image d'autres adhérents ou professeurs sur des sites créés par elles (blogs, sites personnels ou professionnels), ni sur les réseaux sociaux (Facebook,...).

Signature du stagiaire :
précédée de la mention « Lu et approuvé »